

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 25, 2025

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 9:34 a.m. [ET], pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[*English*]

Vincent Labrosse, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am ready to receive a motion to that effect.

Senator Saint-Germain: Honourable senators, I propose that the Honourable Senator David Arnot be chair of this committee.

Mr. Labrosse: Are there any other nominations?

It is moved by the Honourable Senator Saint-Germain that the Honourable Senator Arnot do take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Labrosse: I declare the motion carried, and I invite Senator Arnot to take the chair.

Senator David M. Arnot (Chair) in the chair.

The Chair: Colleagues, thank you for the confidence you have shown by putting me in this position. I hope to do well in it. I hope to work with you collaboratively as much as possible on the issues that we will face in the Forty-fifth Parliament. I am open to any discussion from any senator on the workings of the committee at any time. I look forward to working with the steering committee — perhaps this summer — on some issues that may arise so we can prepare for the Forty-fifth Parliament when it starts again in September after the adjournment.

Now we move to the next order of business on the agenda, which is the election of the deputy chair. I am looking forward to a nomination for Senator Batters.

Senator Tannas: I move that Senator Batters be deputy chair.

The Chair: Thank you, Senator Tannas.

Senator Tannas has moved that the Honourable Senator Batters be elected as deputy chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 juin 2025

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd’hui, à 9 h 34 (HE), conformément à l’article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour tenir une réunion d’organisation.

[*Traduction*]

Vincent Labrosse, greffier du comité : Honorables sénateurs, en tant que greffier du comité, il est de mon devoir de présider à l’élection de la présidence. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

La sénatrice Saint-Germain : Honorables sénateurs, je propose que l’honorabe sénateur David Arnot soit nommé président de ce comité.

M. Labrosse : Y a-t-il d’autres nominations?

L’honorabe sénatrice Saint-Germain propose que l’honorabe sénateur Arnot soit élu président de ce comité. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d’adopter la motion?

Des voix : Oui.

M. Labrosse : Je déclare la motion adoptée. J’invite le sénateur Arnot à occuper le fauteuil.

Le sénateur David M. Arnot (président) occupe le fauteuil.

Le président : Chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en m’élisant à ce poste. J’espère bien m’acquitter de mes fonctions. J’espère travailler en collaboration avec vous le plus possible pour toute question dont nous serons saisis au cours de la 45^e législature. Je serai toujours disposé à discuter avec chacun d’entre vous du fonctionnement du comité. J’ai hâte de travailler avec le comité directeur, peut-être cet été, sur certaines questions qui pourraient survenir, afin de nous préparer pour la reprise des travaux de la 45^e législature en septembre, après la pause estivale.

Nous passons au prochain point à l’ordre du jour, soit l’élection à la vice-présidence. J’attends avec impatience la nomination de la sénatrice Batters.

Le sénateur Tannas : Je propose que la sénatrice Batters soit élue vice-présidente du comité.

Le président : Merci, sénateur Tannas.

Le sénateur Tannas propose que l’honorabe sénatrice Batters soit élue vice-présidente du comité. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d’adopter la motion?

Des voix : Oui.

The Chair: I declare the motion adopted.

We now have some routine motions to adopt.

With respect to Motion 3, it's a motion on the Subcommittee of Agenda and Procedure, or the steering committee. The motion is:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and two other members of the committee, to be designated after the usual consultations; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Do I have a motion?

Senator Tannas: So moved.

The Chair: Senator Tannas moves the adoption of that motion. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

The other two members appointed to the subcommittee are Senator Prosper from the Canadian Senators Group and Senator Moreau from the Progressive Senate Group.

With respect to the next item on the agenda, it's Motion 4, a motion to publish committee proceedings. That motion reads:

That the committee publish its proceedings.

Senator Clement moves that motion. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

With respect to Motion 5 regarding the research staff, the motion is:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff to prepare studies, analyses, summaries, and draft reports.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Nous devons maintenant adopter les motions de régie interne.

La motion n° 3 porte sur le Sous-comité du programme et de la procédure, ou comité directeur. La motion se lit comme suit :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, de la vice-présidente et de deux autres membres du comité désignés après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Quelqu'un veut-il proposer la motion?

Le sénateur Tannas : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Tannas propose que cette motion soit adoptée. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Les deux autres membres nommés au sous-comité sont le sénateur Prosper, du Groupe des sénateurs canadiens, et le sénateur Moreau, du Groupe progressiste du Sénat.

Le prochain point à l'ordre du jour est la motion n° 4, qui porte sur la publication des délibérations du comité. La motion se lit comme suit :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

La sénatrice Clement en fait la proposition. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

La motion n° 5, qui porte sur le personnel de recherche, se lit comme suit :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et d'ébauches de rapports.

Do I have a senator prepared to move the Motion No. 5? Senator Saint-Germain. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

I would like to introduce our two Library of Parliament analysts, Michaela Keenan-Pelletier and Dana Phillips. They have been working with the committee. You have seen their CVs. We are blessed to have you, with all of your credentials, to assist us in our work in the Forty-fifth Parliament. Thank you very much.

Senators, we will now move to Item No. 6, the authority to commit funds and certify accounts. This motion reads:

That, pursuant to section 6(1), chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 7(1), chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

Do I have a mover for that motion? Senator Batters, thank you. Honourable senators, are you in agreement with the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

The next item on the agenda is Item No. 7, which is concerning travel. The motion reads:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Do I have a mover for that motion? Senator Simons. Is it your pleasure, honourable senators, to carry the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Quelqu'un veut-il proposer la motion n° 5? La sénatrice Saint-Germain en fait la proposition. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

J'aimerais vous présenter nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Michaela Keenan-Pelletier et Dana Phillips. Elles ont déjà travaillé avec le comité. Vous avez vu leurs curriculum vitæ. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur vous, étant donné votre expertise, pour nous appuyer dans nos travaux au cours de la 45^e législature. Merci beaucoup.

Chers collègues, nous passons maintenant au point n° 6, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer. La motion se lit comme suit :

Que, conformément à l'article 6(1), chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 7(1), chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, dans les cas relatifs aux services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et à la vice-présidente.

Quelqu'un veut-il proposer la motion? Merci, sénatrice Batters. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Le point suivant à l'ordre du jour est le point n° 7, qui porte sur les déplacements. La motion se lit comme suit :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Quelqu'un veut-il proposer la motion? La sénatrice Simons en fait la proposition. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

The Chair: I declare the motion carried.

The next item on the agenda is the designation of members travelling on committee business. That motion reads as follows:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

Do I have someone to move that motion? Thank you, Senator Dhillon. Is it your pleasure, honourable senators, to accept the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

The next item on the agenda is item 9, witness expenses. That motion reads as follows:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable expenses related to the appearance of one witness per organization upon application, but that the chair be authorized to approve expenses of a second witness from the same organization should there be exceptional circumstances.

Senator Batters moves that motion. Is it your pleasure, honourable senators, to accept the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

The next item is number 10, communications. That motion reads as follows:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Le point suivant à l'ordre du jour porte sur la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité. La motion se lit comme suit :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998, et
- 2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

Est-ce que quelqu'un propose la motion? Merci, sénateur Dhillon. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Le point suivant à l'ordre du jour est le point n° 9, les dépenses des témoins. La motion se lit comme suit :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat régissant les frais engagés par des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables liées à la comparution d'un témoin par organisme qui en fait la demande, mais que la présidence soit autorisée à approuver le remboursement des dépenses d'un deuxième témoin du même organisme dans des circonstances exceptionnelles.

La sénatrice Batters en fait la proposition. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

Nous passons au point n° 10, les communications. La motion se lit comme suit :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger le travail des agents de communication affectés au comité pour l'élaboration de plans et de produits

and products where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of the promotion of their work; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its proceedings, at its discretion.

Motion made by Senator Oudar. Is it your pleasure, honourable senators, to accept the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

The communications officer assigned to this committee is Chelsea DeFazio. It will be a pleasure to work with you, Ms. DeFazio.

The next item on the agenda is the final item before the adjournment, other business.

Our committee's regular meeting will be held on Wednesdays between 4:15 and 6:15 p.m., and on Thursdays at 11:30 a.m. to 1:30 p.m.

Senator Batters: I have a question about that. Those were our previous times on Thursdays, and that was when our Thursday sitting started at 2 o'clock. When we moved our sitting back to 1:30 with the recent sessional order about that, I thought that committees might also be starting half an hour earlier to allow for that, because it was already fairly tight.

The Chair: So Thursdays, the committee meeting will start at 11 a.m. and suspend at 1 p.m. Is that correct?

Senator Batters: I'm not sure if the clerk has more information, but yes.

The Chair: All right. I think there is concurrence on that idea.

Senator Saint-Germain: I suggest that we check with the motion because I know that CIBA will begin earlier. I believe it's 8:18 or something like. But better to check to make sure that it is really 11. But it will be earlier; you're right, senator.

The Chair: I agree with that. That seems reasonable. The clerk advises me that the schedule will be circulated before the fall session commences.

de communication, s'il y a lieu, et à demander les services de la Direction des communications du Sénat pour promouvoir leur travail; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et à sa discrédition.

La sénatrice Oudar en fait la proposition. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

L'agent de communications affectée au comité est Chelsea DeFazio. Ce sera un plaisir de travailler avec vous, madame DeFazio.

Nous en sommes au dernier point de l'ordre du jour : autres affaires.

Les séances régulières du comité auront lieu de 16 h 15 à 18 h 15 les mercredis, et de 11 h 30 à 13 h 30 les jeudis.

La sénatrice Batters : J'ai une question à ce sujet. C'était notre ancien créneau les jeudis, lorsque les séances du jeudi commençaient à 14 heures. Lorsque l'heure des séances a été devancée à 13 h 30 en raison du récent ordre sessionnel, j'ai pensé que les comités pourraient aussi commencer une demi-heure plus tôt en conséquence, car c'était déjà assez serré.

Le président : Donc, les jeudis, les réunions du comité commenceront à 11 heures et termineront à 13 heures. Est-ce bien cela?

La sénatrice Batters : Je ne sais pas si le greffier a plus d'informations, mais oui.

Le président : Très bien. Je pense que tout le monde est d'accord.

La sénatrice Saint-Germain : Je propose que l'on vérifie la motion, car je sais que le comité CIBA commencera plus tôt. Je crois que c'est à 8 h 18 ou quelque chose du genre. Il vaudrait mieux vérifier pour nous assurer que c'est bien 11 heures, mais ce sera plus tôt. Vous avez raison, sénateur.

Le président : Je suis d'accord. Cela semble raisonnable. Le greffier m'informe que l'horaire vous sera transmis avant le début de la session d'automne.

Marie-Ève Belzile, Clerk Assistant, Committees Directorate, Senate of Canada: Yes, and the hours will be confirmed for Thursday. It will indeed move. At this time, it's not worth it to circulate the new schedule. It will move slightly, and the whips will approve a new schedule for the fall.

The Chair: Okay, so there is concurrence on that.

We'll move forward, then, to the last item on the agenda. Colleagues, this brings us to the end of our meeting today. I would like to thank you for your participation today. I look forward to a productive session. Are there any questions? Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Marie-Ève Belzile, greffière adjointe, Direction des comités : Oui, et nous confirmerons les heures du jeudi. Il y aura effectivement un changement. Il est inutile de distribuer le nouvel horaire maintenant, car il sera légèrement modifié. Les whips approuveront un nouvel horaire pour l'automne.

Le président : Très bien. Donc, tout le monde est d'accord.

Nous passons donc au dernier point à l'ordre du jour. Chers collègues, sommes maintenant à la fin de la réunion. Je tiens à vous remercier de votre participation aujourd'hui. Je suis convaincu que nous aurons une session productive. Y a-t-il des questions? Merci beaucoup.

(La séance est levée.)
